

Offre Ref : 415923

L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique est un syndicat mixte dont l'activité a débuté en janvier 2016. L'ATIP accompagne ses membres (486 communes, 17 communautés de communes et syndicats du Bas-Rhin) sur diverses missions d'aménagement et d'urbanisme et propose également une assistance informatique pour la gestion des paies et des listes électorales. L'ATIP a été créée à partir d'anciens services du Conseil Départemental du Bas-Rhin, et compte aujourd'hui près d'une centaine de collaborateurs.

Chef de projet aménagement et urbanisme-Territoire Nord

Date de publication : 02/02/2018

Date limite de candidature : 26/02/2018

Date prévue du recrutement : 19/03/2018

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : INGENIEUR
ATTACHE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 3 à Bac + 4

Domaine du diplôme requis : Services à la collectivité

Spécialité du diplôme requis : Aménagement du territoire, urbanisme

Descriptif des missions du poste : Missions :

- Réalise ou conduit des études dans le cadre de la réalisation de missions d'accompagnement technique en aménagement et urbanisme pour le compte de collectivités (élaboration de PLU, PLUI, carte communale, révision de POS en PLU, aménagement d'espace public, aménagement à vocation d'habitat ou d'activités, réalisation de modifications ou de révisions allégées, ZAE...)
- Répond aux demandes de conseil des collectivités territoriales du territoire Nord, en matière d'urbanisme et d'aménagement (procédures ayant trait aux documents d'urbanisme, modalités de financement d'équipements publics, procédures ayant trait aux opérations d'aménagement).

Activités principales :

Dans le domaine du conseil et de l'accompagnement en urbanisme :

- Assure le conseil aux collectivités en matière d'urbanisme, de la stratégie foncière à la construction
- Aide la collectivité à définir ses besoins et ses objectifs en amont d'un projet
- Examine le contexte, identifie les démarches et les procédures pouvant être engagées et évalue les moyens à mettre en œuvre et les délais nécessaires
- Réalise les notes d'analyse technique et formalise le conseil

Pour les missions d'accompagnement technique en aménagement et urbanisme

- Répond aux demandes des membres de l'ATIP par le biais d'une convention
- Réalise les études préalables nécessaires à la définition de la mission
- Etablit l'échéancier prévisionnel, définit les délégations et les rôles de chacun
- Organise la consultation des bureaux d'études, réalise l'analyse des offres pour le compte du maître d'ouvrage
- Suit le déroulement de l'opération tout en coordonnant l'intervention des moyens extérieurs et internes
- Est responsable de la qualité technique, du suivi comptable et administratif de l'opération, du respect des délais et du suivi procédural
- Produit les pièces nécessaires dans le cadre des modifications ou révisions allégées en lien avec l'assistant projet en charge du géo référencement et de la production
- Peut être amené à participer à une équipe projet placée sous la responsabilité d'un autre chef de projet

Il rend compte de l'avancement de ses projets au cours d'entretiens réguliers avec le Responsable du territoire Nord, les référents thématiques en urbanisme, aménagement, droit

des sols et environnement. Il informe des derniers des difficultés rencontrées, des réunions programmées et les sollicite en tant que référents en cas de besoin.

Participe à l'organisation, à l'animation et à la réflexion du service

- Participe aux réunions du territoire Nord
- Participe à des groupes de réflexion et d'échanges d'expérience
- Echange également au sein des réunions thématiques organisées avec les partenaires

Profil recherché : 1. Savoirs :

- Connaître les domaines de l'urbanisme (planification et aménagement), de l'environnement et de l'habitat notamment en matière de réglementation et de technique
- Connaître la réglementation des marchés publics
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook + outil de gestion de projet)

2. Savoir - faire :

- Analyser le besoin des demandeurs et développer une relation de qualité
- Avoir le sens de la concertation
- Savoir organiser son travail, savoir déléguer et gérer un projet (capacité d'anticipation)
- Savoir animer une réunion
- Savoir négocier
- Posséder des qualités d'expression écrite et orale.

3. Savoir-être :

- Faculté d'adaptation, ouverture d'esprit.
- Capacité d'écoute et sens des relations humaines.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à rendre compte.
- Savoir anticiper les besoins et être réactif.
- Savoir faire preuve d'esprit critique et de curiosité.
- Savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Etre rigoureux, méthodique et avoir le sens du travail bien fait.
- Etre disponible

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : HAGUENAU

Service d'affectation : ATIP-Territoire Nord

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Régime indemnitaire, titres restaurant, CNAS, participation à la protection sociale complémentaire, remboursement abonnement transport domicile-travail à hauteur de 50%.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

AGENCE TERRITORIALE D'INGENIERIE PUBLIQUE (ATIP)
Conseil Départemental du Bas-Rhin
Place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Informations complémentaires : Veuillez envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) par voie électronique à Mme la Directrice Adjointe monique.oechsel@atip67.fr et Monsieur le Référent Ressources Humaines guillaume.balaud@atip67.fr en rappelant l'intitulé du poste. Contact : 03 69 20 74 00

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.